

ANNEXE AU PLU

LISTE DES LOTISSEMENTS DONT LA MAJORITE DES CO-LOTIS A DEMANDE LE MAINTIEN DES REGLES

(article L. 315-2-1 du code de l'urbanisme)

NUMERO	LIEU-DIT	DENOMINATION	NOMBRE DE LOTS	DATE D'APPROBATION
7805	Kerbiscart	Résidence de Kerbiscart	31	8 janvier 1978

